

Cette publication a été produite avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité d'Archipel Développement et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne.

LA NOUVELLE PÉRIODE DE PROGRAMMATION DE L'UE 2021-2027 ET DU SCHEMA DE DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUE

Depuis plus de dix ans, l'Archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon est passé en mode projet. Avec le soutien de l'Union européenne, l'Archipel, tout en renforçant et en adaptant ses infrastructures, a découvert qu'un nouveau développement était possible et à sa portée.

En s'appuyant sur les réussites et les projets déjà mis en place, la nouvelle période de programmation 2021-2027 du Schéma de Développement Stratégique et de l'appui budgétaire de l'Union européenne, sera axée sur trois défis majeurs :

- Favoriser et soutenir la diversification et le développement de l'économie marchande
- Renforcer les valeurs-phares de l'Archipel, pour un renouveau du bien-vivre ensemble
- Accompagner l'évolution et la structuration d'un territoire qui se mobilise pour l'ouverture vers l'extérieur et l'accueil

Le tout en continuant de faire du tourisme durable un élément moteur de la stratégie de Saint-Pierre-et-Miquelon.

Avec des projets autour notamment de la valorisation du patrimoine maritime, d'une agriculture locale de qualité, des hébergements de loisirs, de lieux de vie et de rencontre pour tous, d'un soutien à la formation des jeunes, c'est tout Saint-Pierre-et-Miquelon qui se mettra en mouvement.

Grâce à cette nouvelle programmation, notre partenariat avec l'Union européenne sera plus « palpable », plus incarné et ancré dans le concret pour chaque habitant.e de l'Archipel.

POUR EN SAVOIR PLUS CONTACTEZ ARCHIPEL DÉVELOPPEMENT

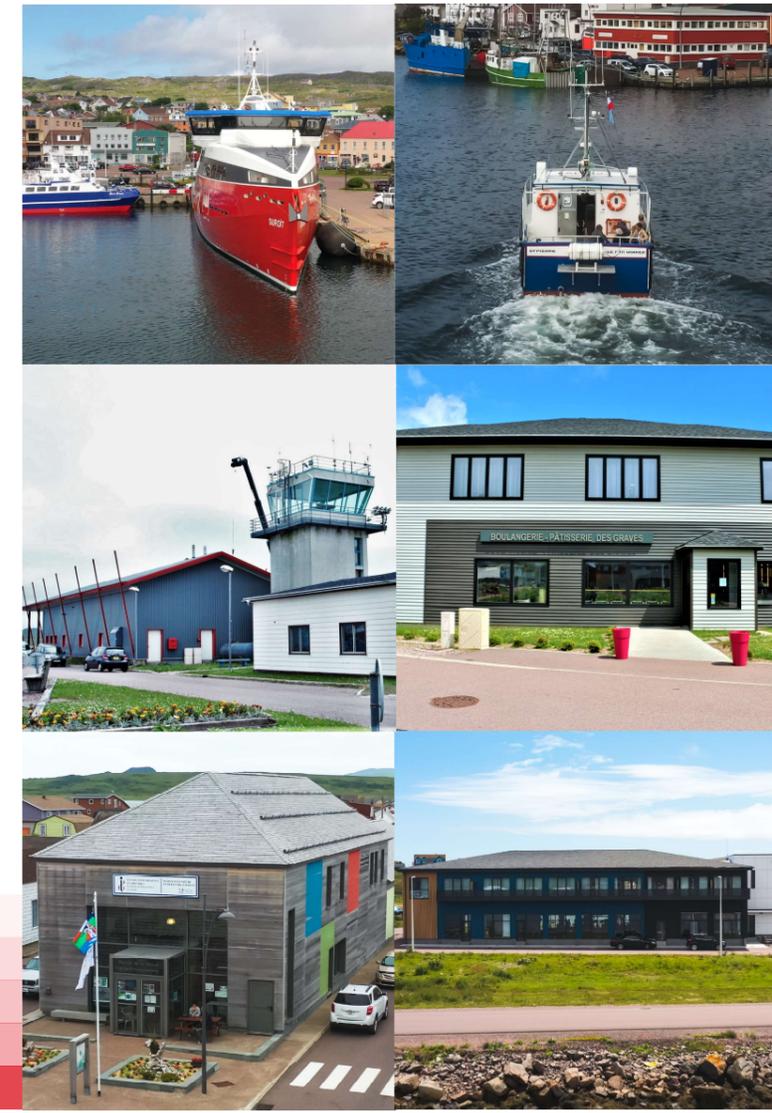
Rudy L'Espagnol
Responsable Développement Économique
Rue Borda – BP 4365
97500 Saint-Pierre et Miquelon
Tel : 05-08-41-15-14
rudy.lespagnol@archipel-developpement.fr
www.archipel-developpement.fr



SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON, ARCHIPEL D'EUROPE AUX PORTES DE L'AMÉRIQUE DU NORD

L'Archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon (SPM) bénéficie du statut de Pays et Territoire d'Outre-Mer (PTOM) associé à l'Union européenne (UE). Bien que les PTOM ne fassent pas partie à proprement parler du territoire de l'UE, les ressortissants des PTOM sont des citoyens de l'UE de plein droit.

La coopération entre SPM et l'UE relève de la politique européenne de développement, et se traduit à titre principal via un fonds dédié (connu jusqu'alors sous le nom de Fonds Européen de Développement, FED) qui est intervenu à hauteur de 27,1 M€ sur la période 2014-2020. La base de programmation s'inscrit dans le Schéma de Développement Stratégique (SDS) de Saint-Pierre-et-Miquelon.



Suivez #SPMUE, #SDS, #SPMexception !

Crédits photos : Dorothee Fischer et Horacio Alcalá

DES PROJETS PHARES CO-FINANÇÉS PAR L'UNION EUROPÉENNE ENTRE 2006 - 2021

RESTAURANT ET FOODTRUCK
Ouverture d'un bistrot à Miquelon, valorisant les produits locaux.



BARRAGE DU GOELAND
Réhabilitation du barrage pour l'approvisionnement de Saint-Pierre en eau potable.



Découvrez les projets sur la carte !

IMPACT DE L'AIDE DE L'UE SUR SPM

Tourisme ↑ 39% sur 10 ans.
Entreprises ↑ 27%
Chômage ↓ 54%



1 LE CAFÉ-RESTAURANT MA P'TITE COCOTTE
Ouverture du café-restaurant avec galerie d'art.



4 GARE MARITIME DE SAINT-PIERRE
Réhabilitation et extension.



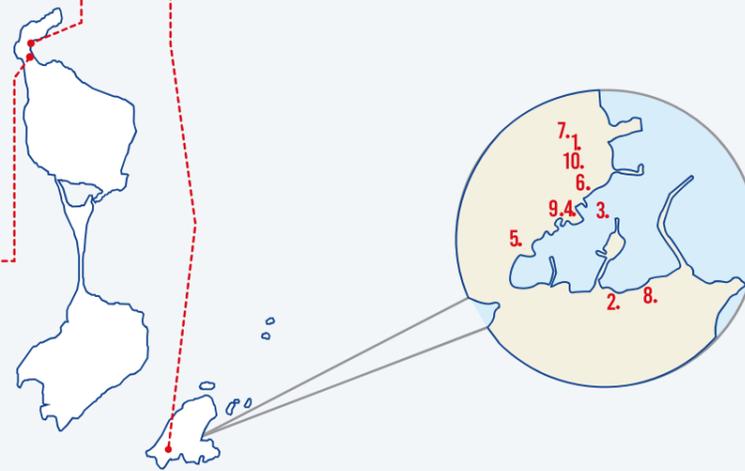
7 LA MAISON BASQUE
Aménagement de la maison basque, ainsi que de son fronton et trinquet pour soutenir les sports et la culture basques.

Environ 20 projets liés aux grands objectifs définis dans le Schéma de Développement Stratégique de Saint-Pierre-et-Miquelon ont été co-financés depuis 2006. Il s'agissait de projets d'infrastructures et d'équipements structurants (Barrage du Goéland), de transport (ferries, gare maritime, piste d'aérodrome de Miquelon), de tourisme durable (marque territoriale SPM des îles d'exception, amélioration de l'offre touristique ; Maison de la Nature et de l'Environnement) et d'un soutien apporté aux investissements des entrepreneurs (restauration, hôtellerie, transport). En moyenne, l'Union européenne a soutenu Saint-Pierre-et-Miquelon avec une enveloppe de 4 à 5 millions d'euros par an pour contribuer à hauteur d'environ 40% des investissements de la Collectivité.

FERRIES
Acquisition de deux ferries neufs assurant des liaisons régulières entre Saint-Pierre, Miquelon et Fortune.



LA MAISON DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT
Conception et aménagement de la MNE à Miquelon pour l'éducation à l'environnement et l'écotourisme.



2 COMPLEXE HÔTELIER LES TERRASSES DU PORT
Construction de l'hôtel avec 15 chambres, spa et salle de sport.



5 DISTILLERIE DE SPM
Création et implantation d'une distillerie de whisky. Ouverture prévue en 2022.



8 BOULANGERIE DES GRAVES
Ouverture d'une nouvelle boulangerie artisanale.



3 LE P'TIT GRAVIER
Mise en service d'un bateau-taxi reliant Saint-Pierre à l'île aux Marins.



LES ESPERLUETTES DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON
Symboles de la nouvelle marque touristique ; SPM des îles d'exception.



9 FOODTRUCK LE TINPEU
Installation d'un Food truck à Saint-Pierre.

1976 DÉPARTEMENT D'OUTRE-MER
Le 19 juillet 1976, le TOM évolue vers plus d'intégration à la République française et devient Département d'Outre-Mer (DOM).

1992 MORATOIRE SUR LA PÊCHE
Le moratoire sur la pêche contraint Saint-Pierre-et-Miquelon à trouver un nouveau modèle de développement pour les générations futures.

UE

1950 DÉCLARATION SCHUMAN
La déclaration du 9 mai 1950 de Robert Schuman, alors ministre français des Affaires étrangères, est considérée comme le texte fondateur de l'intégration européenne.

1957 LA COMMUNAUTÉ ECONOMIQUE EUROPEENNE (CEE)
La CEE est créée en 1957 par le Traité de Rome.

1995 ESPACE SCHENGEN
Création d'un espace de 26 pays où il n'y a plus de contrôle des passeports aux frontières internes : 22 États membres de l'UE, Islande, Liechtenstein, Norvège et Suisse.

SPM

1951 LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE DU CHARBON ET DE L'ACIER (CECA)
La CECA a été fondée par la France, la RFA, l'Italie et les pays du Benelux.

1992 TRAITÉ DE MAASTRICHT
En 1992, le Traité de Maastricht crée l'UE qui sera dotée d'une monnaie unique : l'euro.

2002 LE PASSAGE À L'EURO
Les habitants de la 'zone euro' utilisent une même monnaie : l'euro.

1946 DÉCOLONISATION
Au lendemain de la seconde guerre mondiale, la colonie de Saint-Pierre-et-Miquelon devient un territoire d'outre-mer de la France (TOM).

1985 SORTIE DE L'UE
Saint-Pierre-et-Miquelon quitte l'UE et devient une collectivité d'outre-mer associée à l'UE : un Pays et Territoire d'Outre-Mer.

2006 LE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT
Depuis 2006 le Fonds européen de développement soutient financièrement Saint-Pierre-et-Miquelon pour reconstruire son économie.